

**Conseil de sécurité**

Distr. générale
31 décembre 2008
Français
Original : anglais

**Lettre datée du 31 décembre 2008, adressée au Président
du Conseil de sécurité par le Représentant permanent
de l'Égypte auprès de l'Organisation des Nations Unies**

En ma qualité de Président du Groupe arabe pour le mois de décembre 2008 et sur instructions du Conseil des ministres de la Ligue des États arabes à la session extraordinaire qu'il a tenue aujourd'hui, 31 décembre 2008 au Caire, j'ai l'honneur de solliciter la tenue, ce jour, d'une séance d'urgence du Conseil de sécurité, afin d'examiner la question de la poursuite de l'agression militaire israélienne contre le territoire palestinien occupé, dans la bande de Gaza, et d'adopter une résolution ayant force exécutoire qui imposerait un cessez-le-feu immédiat, l'arrêt des attaques militaires israéliennes, la levée du blocus, l'ouverture des postes frontière, l'arrêt de la pratique israélienne du châtiment collectif et qui mettrait le peuple palestinien sous protection internationale et assurerait un retour au calme.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter le texte de la présente lettre à l'attention des membres du Conseil de sécurité et le faire distribuer comme document du Conseil, au titre du point de l'ordre du jour intitulé « La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne ».

L'Ambassadeur,
Représentant permanent de l'Égypte
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Maged **Abdelaziz**

